

LA MENACE POUR CARRIÈRES SE PRECISE

Il y a un an, nous mettions en garde, tous les Carrillons, par un bulletin sur un projet routier de grande importance : la déviation de la RD 121. Une fois de plus nos craintes s'avèrent réalité...

Aujourd'hui le projet est mis en enquête publique. Il s'agit de désengorger Sartrouville et Montesson pour faire déboucher à l'entrée de Carrières sur Seine, à proximité du château d'eau, 10.000 à 15.000 véhicules en plus par jour. Ce nouvel axe permettra de disséminer le flux de véhicules, entre autres, par un axe venant de Montesson (desservant Carrefour) et de la gare de Sartrouville. L'étude de circulation, faite en 1994, confirme que cette déviation ne règlera pas, bien évidemment, le problème du transit routier à l'intérieur de la Boucle de Montesson. Nos questions posées en juin 2006 sont toujours sans réponse :

⇒ Comment notre commune va-t-elle absorber ce trafic supplémentaire ?

⇒ Où va-t'il se répandre ?

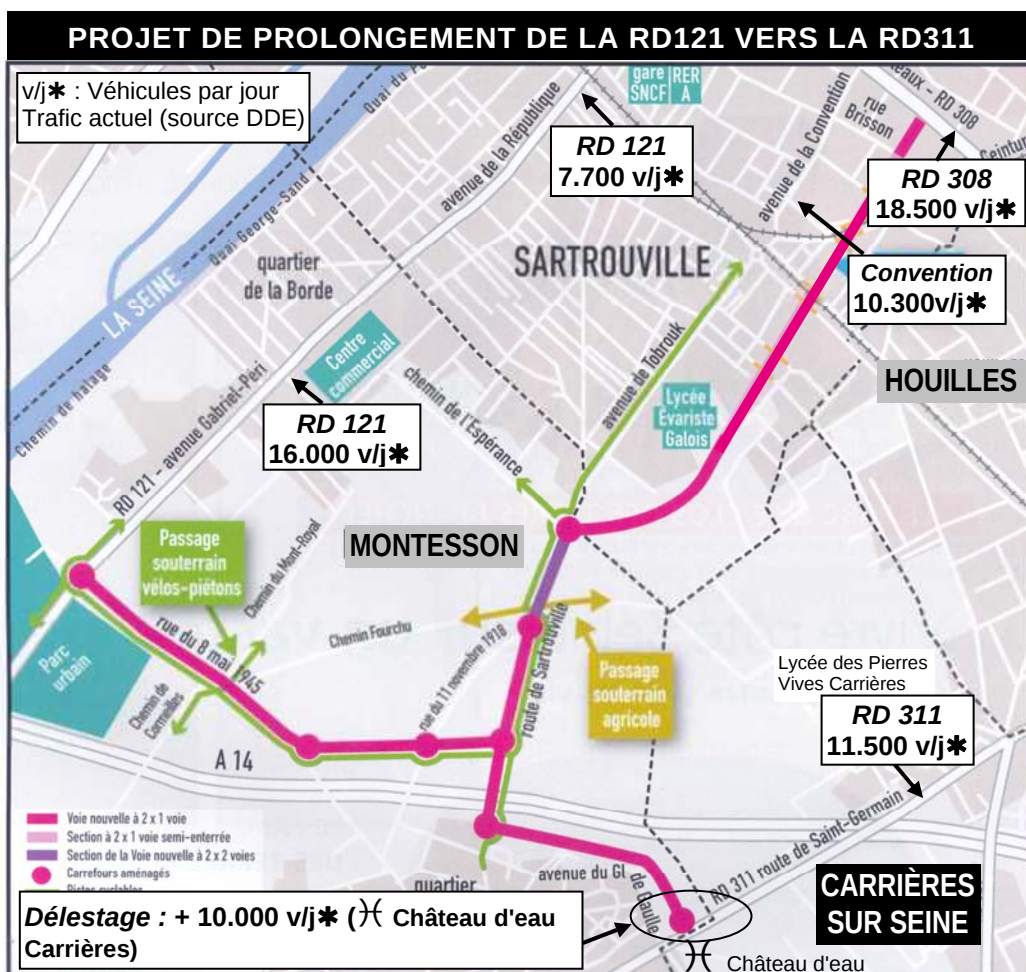
⇒ Quels nouveaux autres aménagements routiers s'imposeront alors ?

Une liaison avec les berges de Seine, notamment.

Cette infrastructure sert à l'évidence Sartrouville et Montesson qui ne s'en cachent pas. Une fois de plus, l'équipe municipale n'a pas défendu les intérêts des Carrillons.

Sans tenir compte de l'impact, à terme pour Carrières, dès 2003, Mme le Maire cautionnait ce projet non concerté. Pourtant, au regard du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France), en l'absence de l'échangeur à Montesson (A14), cette nouvelle voie ne devrait pas voir le jour.

Grâce à votre soutien et aux actions des associations, nous avons déjà obtenu des inflexions et des reculs sur des sujets engageant l'avenir de notre commune. C'est pourquoi, il nous faut, de nouveau, réagir ensemble et **PARTICIPER A L'ENQUETE PUBLIQUE** qui nous concerne aussi, **AVANT LE 18 JUILLET DATE DE CLOTURE.**



Une enquête publique bien trop discrète

Les Carrillons exclus de fait de l'enquête publique, réalisée pendant les vacances scolaires, doivent quand même s'exprimer. Nous vous invitons soit à :

- ✓ nous écrire, nous remettons un rapport au commissaire enquêteur.
- ✓ poster un courrier à l'attention du commissaire enquêteur, (enquête publique RD121), Mairie de Montesson
- ✓ vous rendre sur place pour compléter le registre. Vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur (les 12 et 19 Juillet 9h à 12h).

ENQUETE PUBLIQUE RD 121 – voie nouvelle
Mairie de Montesson – Place Roland Gauthier



Le journal de la ville n'en fait pas plus mention.

Pendant ce temps là, la Mairie diffuse à nos frais, un document de 6 pages sur la circulation en ville qui ne comporte aucune allusion à cette évolution majeure et irréversible.